

# MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 2 février 2009

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h30.

## 1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean-René Ré ouvre la séance à 19h30.

Sont présents : Les conseillers(ères) Lise Bellehumeur, Yvon Côté, Ronald Fortier, Johnny Guertin et Roland Lescault. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absence motivée : Micheline Poulin.

## 2. Adoption de l'ordre du jour :

**09-1761**

Il est proposé par Lise Bellehumeur, appuyée par Yvon Côté d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2009
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - MMQ – Rapport de la visite des installations électriques*
  - Vente pour taxes*
  - Centre d'innovation en transformation alimentaire de l'Estrie - CITAE*
  - Carrefour Jeunesse-Emploi*
  - RMS Gestion de risques*
  - Perception des droits de mutation*

- Abri – Sentiers frontaliers*
- Habitat pour les pollinisateurs*
- Reprise des ponts municipaux*
- Demande d'exclusion de la zone agricole (René Vachon)*
- Tarif au site d'enfouissement*
- Ancien chemin diligence (10<sup>e</sup> rang)*
- Pression d'eau (29 St-Jean-Baptiste)*
- 8. Période de questions.
- 9. Affaires nouvelles.
- 10. Levée de l'assemblée.

### 3. **Adoption du procès-verbal du 5 janvier 2009:**

09-1761.1

Il est proposé par Ronald Fortier, appuyé par Roland Lescault d'adopter le procès-verbal, tel que remis. Adopté à l'unanimité.

### 4. **Adoption des revenus & dépenses :**

08-1762

Il est proposé par Lise Bellehumeur, appuyée par Johnny Guertin d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2009 pour un total des dépenses de 51 215,55 \$ et un total des revenus de 6 461,56 \$.

Les conseillers se proposent de regarder s'il existe un règlement concernant les fausses alarmes (re : facture de la Municipalité de La Patrie pour une fausse alerte). À suivre.

### 5. **Rapport du Maire :**

Une rencontre a eu lieu avec la Députée Johanne Gonthier concernant le dossier de l'assainissement des eaux usées. Une liste d'arguments avait été préparée pour convaincre la Ministre d'augmenter la subvention qui présentement est aux environs de 83,5 %.

M. Ré a aussi rencontré Me. Anick Viau de la Cour municipale avec notre avocat, Me. Eric Martel et l'ingénieur forestier, Jacques Lessard. Le dossier de M. Rémi Blais, qui date de 2002, doit à nouveau être présenté à la Cour municipale pour le montant des amendes. À suivre.

Et comme à chaque mois, quelques rencontres se sont tenues à la MRC du Haut-Saint-François en plus de la table des maires.

### 6. **Rapport des comités *ad hoc* :**

#### *Pacte rural :*

M. Lescault nous fait un bref compte-rendu du rapport annuel, très volumineux, remis par Jerry Espada du CLD du Haut-St-François concernant le pacte rural.

Pour ce qui est de la demande d'exclusion de la zone agricole concernant l'emplacement de Produits Fire Safe qui est présentement à vendre, M. Lescault explique le document envoyé par René Vachon de la MRC. Ce document provient de la CPTAQ et est un document de référence à l'intention des instances municipales.

M. Vachon précise toutefois que même si l'exclusion était acceptée, il n'en demeure pas moins que l'usage industriel n'est pas permis pour cette zone selon notre règlement municipal. À suivre.

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que M. Vachon lui a fait savoir aujourd'hui qu'il a transmis cette demande à Catherine Othis du Ministère des Affaires municipales et Mme Otis, pour sa part, a

transmis cette demande à Patrick Chalifour du MAPAQ. Nous sommes donc en attente d'une réponse.

*Habitat pour les pollinisateurs :*

Lise Bellehumeur a pris connaissance du document provenant de la Fédération canadienne de la faune concernant un projet d'habitat pour les pollinisateurs. Ce projet veut sensibiliser les individus, les familles et les organisations telles que les centres communautaires à participer au *Défi Habitat*.

La secrétaire-trésorière informe les membres qu'elle a fait parvenir à la Fédération, le 27 janvier dernier, un courriel leur demandant de nous faire parvenir des affiches pour la Semaine de conservation ainsi que la façon de se procurer les combinaisons de semences. Dossier à suivre.

Mme Bellehumeur demande aussi aux membres du Conseil l'autorisation de se servir de l'ancien local des Bout'Entrains pour un atelier de dentelle qui se tiendrait les samedis pour quelques semaines. Tous sont d'accord.

## 7. Informations, correspondance & demandes diverses :

☒ *MMQ – Rapport de la visite des installations électriques) :*  
La secrétaire-trésorière fait lecture d'une lettre de M. Robert Boucher, directeur, services de la prévention et de l'indemnisation de la MMQ concernant la visite de nos installations électriques par M. Michel Mageau de la firme Géroplex. Le rapport résume l'inspection électrique et thermographique de notre municipalité et il est noté qu'aucune anomalie n'a été détectée.

☒ *Vente pour taxes :*  
La secrétaire-trésorière remet aux membres du Conseil la liste des arrérages pour 2008. Elle rappelle qu'elle devra transmettre à la MRC très bientôt cette liste d'arrérages pour tout ceux qui sont en retard de plus d'une année. À suivre.

09-1763

☒ *Centre d'innovation en transformation alimentaire de l'Estrie :*  
**ATTENDU QUE** le projet de Centre d'innovation en transformation alimentaire de l'Estrie (CITAE) est un élément central de la stratégie de diversification issue des mesures pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles ;

**ATTENDU QUE** ce projet est essentiel au positionnement du Parc bioalimentaire de l'Estrie à East Angus car il lui confère une attractivité, une compétitivité, tout en offrant des services pertinents pour le démarrage et la croissance d'entreprises dans cette industrie tels des espaces industriels adaptés, des services d'incubation et des infrastructures de distribution ;

**ATTENDU QUE** le projet a fait l'objet d'un plan d'affaires détaillé qui explique les phases de mise en place et d'exploitation, tout en démontrant une rentabilité à moyen terme ;

**ATTENDU QUE** le projet est rendu à la phase du montage financier et que ce montage est d'une envergure telle qu'il nécessitera l'apport de fonds de plusieurs sources locales, régionales, provinciales et nationales ;

**ATTENDU QUE** le milieu doit démontrer son appropriation et son appui au projet par des gestes tangibles qui serviront à convaincre les bailleurs de fonds ;

**ATTENDU QUE** le promoteur du projet démontre beaucoup de rigueur et d'engagement en investissant argent et ressource substantiellement dans le projet ;

**ATTENDU QUE** le promoteur est directement la municipalité d'East Angus, ce qui garantit un large appui politique ;

**ATTENDU QUE** le promoteur a pris l'engagement de mettre en place une structure de gestion du projet compétente et qu'il mets tout en œuvre pour lui donner les moyens d'assurer la réalisation du plan d'affaires ;

**ATTENDU QUE** le projet et le parc bioalimentaire a une portée plus que régionale, ce qui signifie des retombées économiques à une grande échelle, notamment pour le Haut-Saint-François et l'Estrie

**À CES CAUSES**, il est proposé par Johnny Guertin, appuyé par Lise Belhumeur et résolu d'appuyer le projet de CITAE totalisant un investissement de 4M \$, dans le parc bioalimentaire de l'Estrie à East Angus. Adopté à l'unanimité.

☒ *Carrefour Jeunesse-emploi :*

Concernant l'invitation de Carrefour jeunesse-emploi à reconnaître un ou une jeune de notre municipalité, nous n'aurons aucune personne à présenter.



*RMS Gestion de risques :*

Suite au document reçu concernant la révision des classements d'assurance de la protection incendie, la secrétaire-trésorière informe les membres qu'elle s'est informée auprès de trois autres municipalités (La Patrie, Hampden et Scotstown) et celles-ci n'ont rien reçu de cette compagnie. Mme Prud'homme a, par la suite, contacté Mme Francine Boulanger de Conway Jacques, notre assureur, et celle-ci lui a suggéré de contacter directement le représentant de cette compagnie.

Mme Prud'homme a donc contacté M. Paul Chevrier et celui-ci lui a indiqué qu'il n'était pas obligatoire de remplir ce volumineux questionnaire mais que c'était une question morale. Les conseillers décident donc de mettre ce dossier en suspens jusqu'à ce que d'autres municipalités l'aient reçu. À suivre.

- 09-1764** ☒ *Perception des droits de mutation :*  
Suite à la demande de la MRC du Haut-St-François en janvier dernier il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Ronald Fortier que la municipalité de Chartierville s'occupe de la perception des droits de mutation à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009. Adopté à l'unanimité.
- 09-1765** ☒ *Sentiers frontaliers :*  
Il est proposé par Yvon Côté, appuyé par Roland Lescault que le conseil municipal adopte le nom de « Abri Brise-culotte » l'abri trois faces nouvellement construit dans le bloc de terres publiques à la limite est de notre municipalité. Adopté à l'unanimité.
- ☒ *Habitat pour les pollinisateurs :*  
Ce sujet a déjà été discuté à l'item 6.
- 09-1766** ☒ *Reprise des ponts municipaux :*  
**ATTENDU QUE** les municipalités doivent signer une entente avec le Ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre de la reprise des ponts sur le réseau routier municipal et du partage des responsabilités de chacune des parties ;
- À CETTE CAUSE**, il est proposé par Ronald Fortier, appuyé par Roland Lescault que le conseil municipal de Chartierville mandate M. Jean-René Ré, maire et Mme Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière à titre de signataires de cette dite entente. Adopté à l'unanimité.
- ☒ *Demande d'exclusion de la zone agricole :*  
Ce sujet a déjà été discuté à l'item 6.
- ☒ *Tarif au site d'enfouissement :*  
La secrétaire-trésorière fait lecture d'un courriel reçu de la MRC concernant les tarifs d'enfouissement depuis le 1<sup>er</sup> février 2009. Les matières résiduelles des municipalités membres sera de 38 \$ plus redevance.
- ☒ *Ancien chemin diligence (10<sup>e</sup> rang) :*  
Suite à la demande d'un notaire de Mégantic concernant la vente du 271 10<sup>e</sup> rang, la secrétaire-trésorière s'informe auprès des conseillers d'un ancien chemin qui appartiendrait à la municipalité. Il semble qu'aucun conseiller ne soit au courant de ce chemin.
- ☒ *Pression d'eau (29 St-Jean-Baptiste) :*  
Les nouveaux locataires du 29 St-Jean-Baptiste demande à faire vérifier la pression d'eau froide pour leur lavabo de salle de bain. Yvon Côté verra à ce problème avec la concierge.

#### **8. Période de questions :**

M. Roger Gaudette demande de vérifier le temps du back-wash pour l'adoucisseur d'eau.

#### **9. Affaires nouvelles :**

#### **10. Levée de l'assemblée :**

**09-1767** L'assemblée est levée à 20h35 par Lise Bellehumeur sous la résolution 09-1760.

Jean-René Ré, Maire

Maryse Prud'homme, sec.-trésorière